l'homme aura choisi lui sera donné. " Mais si on peut, en le magnétisant à son insu, lui imposer des actes qu'il croira exécuter de lui-même et par sa propre volonté, que devient cette liberté dont il est si fier ? Je suis né libre et je me sens libre même au milieu de mes plus grands égarements. Et il pourrait dépendre du premier venu, d'un individu que je n'ai jamais vu, que je rencontre par hasard dans la rue, de bouleverser à son gré l'ordre établi dès le principe par le Créateur ; de s'emparer de mon âme, de ma raison, de mon libre arbitre, de mes sens, de tout ce que je suis ; de me faire exécuter les choses les plus contraires à l'honneur, à la pudeur et à la probité ; en un mot de faire de moi un pantin dont il tiendrait les ficelles, et cela sans que je le sache, sans que je m'en doute et sans que je puisse me ressaisir, tant que je serai sous sa domination ; ma raison se refuse à croire que Dieu permette jamais un pareil désordre."

LE BARON DE MONTYON

On sait que le baron de Montyon est le fondateur du prix de vertu, donné chaque année par l'Académie française, au plus méritant. Beaucoup, sans doute, sont naturellement sous l'impression qu'il devait être le plus généreux des hommes. Il n'en est rien cependant. Au contraire, peu d'Harpagons peuvent lui être comparés, si nous en croyons M. Sarcey qui l'habille de la façon suivante :

" Ce saint Vincent-de-Paul laïque (M. de Montyon) n'avait été, dans le cours de toute sa vie, que le plus avare, le plus dur et le plus impitoyable des hommes, ce qu'on appelle d'un mot trivial et pittoresque dans la langue populaire : un mauvais chien.

" Le fait est aujourd'hui hors de doute. Tous les documents, et des documents authentiques, irrécusables, ont été exhumés de la poussière des archives et dépouillés avec soin par des exégètes curieux. On a publié les livres de comptes de ce grand seigneur ; on a constaté les vilenies les plus étranges. Il écrivait sur des bouts de papier déchirés, pour économiser le papier à lettres ; jamais il n'invitait un ami à sa table ; il vivait chichement, s'habillait de drap grossier et portait des souliers ferrés pour ne pas en user les semelles.

" Mais M. de Montyon n'était pas de son vivant plus disposé à donner aux autres qu'à dépenser pour lui. Personne ne fut plus dur et plus impitoyable que lui à ses tenanciers ; personne aussi ne fut plus processif. Au premier retard dans le paiement, il mettait les huissieurs en danse. En dix-sept ans, on n'a trouvé qu'une